

**Liste des marchandises exclues de l'assurance / Liste exhaustive des documents
assurables / Destinations exclues de l'assurance**

Marchandises exclues de l'assurance (ponctuelle et systématique)	Destinations exclues de l'Assurance -pour les envois de marchandises et de documents
<p>Toutes les marchandises acceptées au transport sont assurables sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pierres précieuses, les métaux précieux - La joaillerie - Les meubles non protégés - Le verre, la porcelaine - Les objets d'art, les antiquités, les objets de collection - Les fourrures - Les instruments de musique - Les documents à l'exception des documents listés ci-dessous - Les smartphones - Les montres connectées - Les tablettes, les ordinateurs portables - Les écrans électroniques, les écrans plasma - Les films, les bandes sonores, les disques, les cartes mémoire ou tout autre marchandise contenant des données ou des images - Les plantes et fleurs fraîches si elles ont été acceptées au transport - Les produits réfrigérés (non alimentaires) auto réfrigérés 	<ul style="list-style-type: none"> - Afghanistan - Algérie - Birmanie - Corée du Nord - Côte d'Ivoire - Irak - Iran - Libéria - Nigéria - Pakistan - République du Congo - République Démocratique du Congo - Somalie - Soudan
<p>Liste exhaustive des documents pouvant être assurés (« seuls sont assurables »)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les documents généraux décrits ci-après : <ul style="list-style-type: none"> • Brochures et catalogues • Cartes de visite • Prospectus • Photos et affiches • Papeterie pré imprimée (train, avion, spectacle) - Les documents légaux ou officiels décrits ci-après : <ul style="list-style-type: none"> • Cartes grises • Actes • Certificats <p>IMPORTANT : pour un envoi de documents, l'assurance garantit, en tous risques, les frais de reconstitution, de reproduction, de réémission ou de réimpression des documents engagés suite à un sinistre.</p>	